



FIBRE BOIS ISOLANT-PARE-PLUIE

PANNEAU SOUS-COUVERTURE ET BARDAGE A BASE DE FIBRE DE BOIS

Utilisations : Sous-couverture et sous-bardage isolant, pare-pluie et coupe-vent.

Propriétés : Bonne isolation thermique aussi bien en hiver qu'en été.

Bon régulateur hygrométrique. Ouvert à la diffusion de vapeur.

Pose directe sur chevrons sans volige porteuse. Parfaitement adapté à la rénovation sur-toiture.

Double rainuré-languette pour une meilleure tenue mécanique, et une suppression des ponts thermiques.

Isolation phonique améliorée.

Fabrication en accord avec les normes européennes en vigueur EN 13171 et EN 13986.

Non irritant. Non toxique. Recyclable. Certifié FSC.

Stockage : Stocker à plat et au sec. Eloigner de sources de combustion.

Données Techniques :

Composition	Fibre de bois, sulfate d'aluminium, paraffine, silicate, produit hydrophobe, collage des couches			
Longueur x Largeur (mm)	1880 x 600 (1,128 m ²) ; Utile : 1855 x 575 (1,0666 m ²)			
Epaisseur (mm)	60	80	100	
Densité (kg/m ³)	Env. 240			
Conductivité thermique déclarée λ_D (W/m°C)	0,046			
Résistance thermique R_d (m ² C/W)	1.30	1.74	2.17	
Capacité thermique massique c (J / (kg * K))	2100			
Déphasage toiture spécial+140mm de flex (H)	12.7	14.3		
Perméabilité à la vapeur d'eau μ	5 ; EN 13171 : MU5			
Equivalence lame d'air S_d (m)	0.3	0.4	0.5	
Absorption d'eau à ct terme par immersion partielle (kg/m ²)	≥1,0 ; EN 13171 : WS 1,0			
Résistance à la compression (kPa)	100 ; EN 13171 : CS (10/Y) 100			
Résistance à la flexion à 10% de compression (N/mm ²)	0.10			
Résistance à la traction perpendiculaire (kPa)	≥ 10			
Stabilité dimensionnelle	EN 13171 : DS(70,-)2			
Résistance au passage de l'air [(kPa*s) / m2]	≥ 100 ; EN 13171 : AF 100			
Réaction au feu, euro classe	EN 13501-1 : E			
Code recyclage (EAK)	030105 / 170201			
Palette	Nombre de plaques	36 plaques	28 plaques	22 plaques
	Surface brute	40.608 m ²	31.584 m ²	24.816 m ²
	Surface utile	38.3985 m ²	29.8655 m ²	23.4657 m ²
Références	BOISSP60PS	BOISSP80PS	BOISSP100PS	





FIBRE BOIS ISOLANT PARE-PLUIE

PANNEAU SOUS-COUVERTURE ET BARDAGE A BASE DE FIBRE DE BOIS

Mise en œuvre :

La pose des éléments de couverture et de façade s'effectuera conformément au DTU relatif au type de produit mis en œuvre : D.T.U. 40-Couverture ; D.T.U. 41-Bardages ; D.T.U. 43-Étanchéité des toitures, etc.

Pour des exigences de production, la surface de tous les panneaux de fibres de bois est recouverte d'une fine couche cristalline invisible composée de xylose (sucre de bois), de lignine et de résidus de fibres, susceptible d'être diluée par l'eau et pouvant entraîner des salissures sur les éléments de construction adjacents (habillages, fenêtres, enduits, etc.). Prévoir une évacuation contrôlée de l'eau, même pendant la phase de construction.

Les produits exposés à l'humidité doivent être séchés avant d'être utilisés en construction.

Découpe avec une scie.

Découper dans des milieux aérés à cause de la poussière de bois. Porter masque et lunettes lors de toute découpe. Faire des découpes bien nettes avec un jeu le plus faible possible.

La pose de la première rangée commence en bas à gauche. La languette est dirigée vers le haut, **la face du panneau imprimée est orientée vers l'intérieur**. La rangée suivante commence avec la chute de la découpe du dernier panneau d'une rangée. Le décalage de pose des panneaux doit être au minimum de 60 cm. Autant que possible, les joints de panneaux doivent se trouver entre deux chevrons. Les joints verticaux de deux rangées consécutives ne doivent pas se situer dans le même espace entre deux chevrons. La fixation durable s'effectue par la fixation du contre-lattage.

	Pas d'insufflation	Insufflation
Entraxe supports murs ou toit	1250mm max.	850mm max.

Joindre les plaques soigneusement. Prévoir de rendre les joints étanches dans les zones fortement ou régulièrement enneigées ou pour les pentes inférieures à 20° (mastic ADEXT, bande adhésive ADFLEX + primaire...).

Le cordon de colle doit être appliqué de manière uniforme et sans interruption dans le fond de la rainure. Lisser la colle excédentaire sur la surface des panneaux à l'aide d'une spatule.

Les joints bord à bord, les raccordements avec d'autres éléments de construction, les pénétrations, etc. doivent bénéficier de supports et être collés par recouvrement avec nos adhésifs (ADFLEX + primaire). La surface de collage recommandée pour chaque côté de joint bord à bord est de 30 mm.

Poser le contre-lattis et lattis en suivant. Ne pas poser de films sur le panneau sauf pour des pentes inférieures à 10° avec un film HPV. Toujours laisser un espace de ventilation au-dessus du panneau. Ne pas marcher sur les panneaux entre les chevrons mais sur les chevrons indiqués par les fixations.

Les panneaux sont conçus pour résister au piétinement au droit des appuis. Cependant, les sous-couvertures en panneaux isolants en fibres de bois sont considérées comme non praticables. Afin d'obtenir une praticabilité suffisante du toit, il est recommandé d'installer un lattage uniforme. Respecter les prescriptions de prévention des accidents (dispositifs antichute !).

